



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Janvier 2022

Notice destinée aux candidats

Admission à une des formations d'ingénieurs sous statut d'apprentis (FISA) d'IMT Atlantique

- FIL - spécialisé ingénierie logicielle (Nantes)
- FIP - spécialisé Informatique Réseaux et Télécommunications (Brest et Rennes)
- FIT - spécialisé Transformation digitale des systèmes industriels (Nantes)

Choisissez une de nos formations d'**ingénieur par apprentissage** ! École du ministère de l'Industrie, IMT Atlantique vous offre des **programmes de formation élaborés avec les entreprises**. Accédez à une formation sollicitée par les entreprises, avec **un rythme d'alternance long** et, **sous statut d'apprenti**, vous serez rémunérés ! Enrichissez votre bagage technique, développez vos "**soft skills**" (gestion de projet, management, communication...) et **devenez un ingénieur**, expert de son domaine et ouvert sur le monde.

Nombre de places

Le nombre de places ouvertes à l'admission de formation d'ingénieurs par apprentissage est de

FIL Nantes : 30 places

FIP Brest : 45 places

FIP Rennes : 20 places

FIT Nantes : 30 places

En fonction de ses capacités d'accueil et d'organisation pédagogique, l'École se réserve le droit d'ouvrir quelques places supplémentaires dans ses formations, sans que cela ne représente pour elle une obligation opposable.

Candidature

Les admissions se font via la plateforme de candidatures communes de l'Institut Mines-Télécom. Les candidats peuvent poser leur candidature à une seule ou plusieurs formations par apprentissage de l'IMT.

Sont autorisés à candidater

- FIP - spécialisé Informatique Réseaux et Télécommunications (Brest et Rennes)

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2, en particulier les étudiant.e.s issu.e.s d'un DUT Réseaux et Télécoms, Informatique, Génie Electrique et Informatique industrielle, Mesures Physiques, d'un BTS Systèmes numériques, d'une L3 scientifique ou encore étudiant.e.s en classe préparatoire.

- FIT - spécialisé Transformation digitale des systèmes industriels

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2, en particulier les étudiants issus de DUT QLIO, GIM, GMP, GEII.

- FIL - spécialisé ingénierie logicielle

La formation est ouverte aux titulaires de BAC+2, en particulier les étudiant.e.s issu.e.s d'un DUT Informatique. Les élèves issu.e.s de DUT Réseaux et Télécoms, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, d'un BTS Service Informatique aux Organisations, d'une L3 scientifique ou encore de classe préparatoire peuvent également candidater.

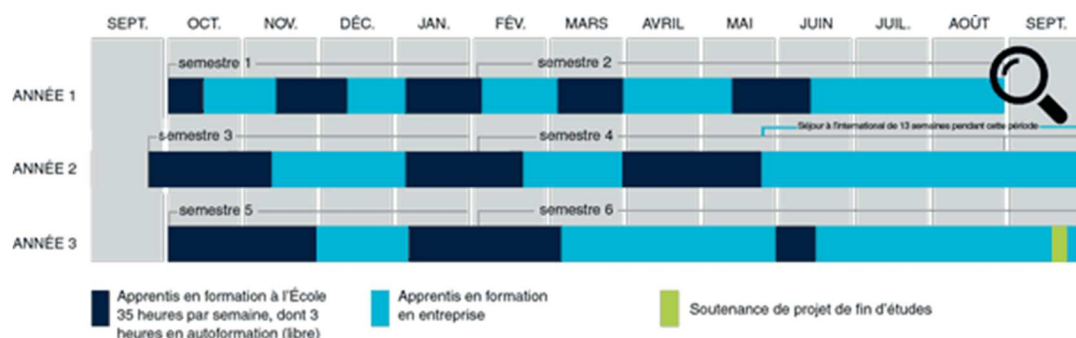
Les frais de dossier s'élèvent à 77 € pour la 1ère formation demandée et 22 € par formation supplémentaire demandée. Les candidats pupilles de la nation sont dispensés du paiement de ces frais d'inscription ; pour les candidats boursiers de l'Éducation nationale au titre de l'année de l'inscription, les frais de dossier se montent à 22 € pour la 1ère candidature et 11 € par candidature supplémentaire (justificatifs à fournir).

Calendrier de recrutement

1er février 2022	Ouverture de la plateforme de candidature en ligne
8 mars 2022	Clôture des candidatures (minuit)
30 mars 2022	Jury d'admissibilité ; présélection des dossiers de candidature
4 au 6 mai 2022	Entretiens de sélection avec un jury mixte d'enseignants et de professionnels et test écrit d'anglais (QCM).
17 mai 2022	Jury d'admission
mai 2022	FIL et FIT : Job dating en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire FIP : Job dating sur Brest

Rythme d'alternance FIL

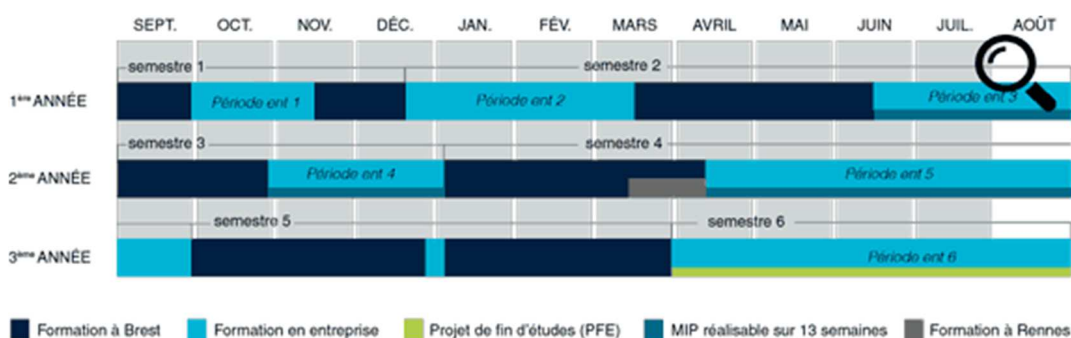
Le rythme d'alternance permet la réalisation de missions longues en entreprise et assure la cohérence des modules enseignés. Durant 3 ans, l'apprenti.e suit une formation à l'Ecole de 1700 heures réparties sur 61 semaines. Le reste du temps se déroule en entreprise. L'apprenti.e y construit ses compétences par la pratique : le savoir académique s'enrichit de savoir-faire et de savoir-être. Cette construction est graduelle : d'abord des activités de technicien.ne supérieur.e puis progressivement des activités de chef.fe de projet.



Les périodes en entreprise des apprenti.e.s font l'objet d'une restitution, soit sous forme de rapport, soit sous forme de soutenance orale. L'évaluation des compétences développées est réalisée par l'Entreprise et l'Ecole.

Rythme d'alternance FIP

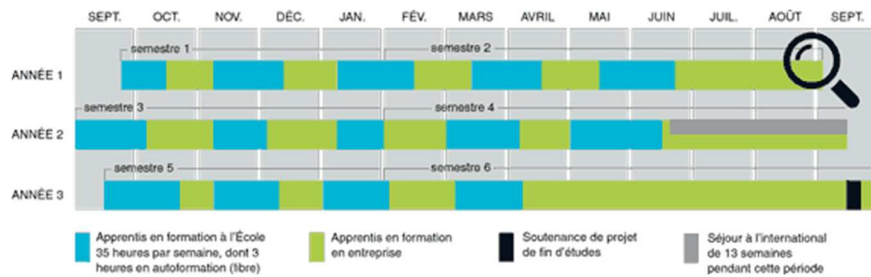
Le rythme d'alternance permet la réalisation de missions longues en entreprise et assure la cohérence des modules enseignés. Durant 3 ans, l'apprenti.e suit une formation à l'Ecole de 1600 heures répartie sur 70 semaines. Le reste du temps se déroule en entreprise. L'apprenti.e y construit ses compétences par la pratique : le savoir académique s'enrichit de savoir-faire et de savoir-être. Cette construction est graduelle : d'abord des activités de technicien.ne supérieur.e puis progressivement des activités d'ingénieur.e.



Les périodes en entreprise des apprenti.e.s font l'objet d'une restitution, soit sous forme de rapport, soit sous forme de soutenance orale. L'évaluation des compétences développées est réalisée par l'Entreprise et l'Ecole.

Rythme d'alternance FIT

Le **rythme d'alternance** permet la réalisation de **missions longues en entreprise** et assure la cohérence des modules enseignés. Durant 3 ans, l'apprenti est en formation à l'École mais il est avant tout salarié de l'entreprise pendant le reste de l'année. En entreprise l'apprenti construit **sa compétence par la pratique** : le savoir académique s'enrichit de savoir-faire et de savoir-être. Cette construction est graduelle : d'abord des activités de technicien supérieur puis progressivement **des activités de chef de projet**.



Les **périodes en entreprise** des apprentis font l'objet d'une restitution, soit sous forme de rapport, soit sous forme de soutenance orale. L'évaluation des compétences développées est réalisée par l'Entreprise et l'École.

En partenariat avec ITII Bretagne (FIP Brest et Rennes) et ITII Pays de la Loire (FIT et FIL à Nantes)

<https://www.imt-atlantique.fr/fr/formation/ingenieur-par-apprentissage>

admission@imt-atlantique.fr